



PROFIL DES MÉNAGES ET DES LOGEMENTS

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

ÉDITION 2014

Mode d'occupation
Immigration
Période de construction
Logements
Surpeuplement
Ménages
Logements sociaux
Familles
Revenu
Groupes d'âge
Taux d'effort
Composition du ménages
État d'entretien
Accessibilité financière

Ce profil des ménages et des logements
est une publication de
Montréal en statistiques
Division de la planification urbaine
Direction de l'urbanisme
Service de la mise en valeur du territoire
Ville de Montréal
Novembre 2014

Le profil des ménages et des logements

Ce profil des ménages et des logements a pour but de permettre aux intervenants du domaine de l'habitation de mesurer les conditions de logement des ménages à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et de mieux cerner les enjeux et préoccupations locales à cet égard. Il présente des faits saillants, graphiques et tableaux facilitant les analyses.

Le profil est composé essentiellement de données personnalisées obtenues de l'ENM de 2011 de Statistique Canada, de données issues du rôle d'évaluation foncière 2014-2016 de la Ville de Montréal, ainsi que de la base de données sur les logements sociaux et communautaires du Service de la mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal.

Afin de respecter les recommandations émises par Statistique Canada, aucune comparaison ne sera produite avec les données des recensements antérieurs, sauf exception explicitée dans le texte. De plus, toutes les données provenant de l'ENM ont été arrondies de manière aléatoire à un multiple de 5 (0 – 5 – 10), ce qui explique parfois les écarts entre la somme des données (horizontale ou verticale) et les totaux indiqués. Ceci s'observe dans la majorité des tableaux présentés dans ce document.

Notes émises par Statistique Canada sur les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

- Le contenu de l'ENM est similaire à celui du questionnaire complet du Recensement de 2006. Toutefois, plusieurs modifications ont été apportées à certaines questions ou sections du questionnaire. Or, toute modification significative apportée au contenu ou à la méthode d'enquête peut avoir une incidence sur la comparabilité des données au fil du temps et cela concerne également l'ENM.

- Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'ENM de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

- Pour les estimations de l'ENM de 2011, un taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Cet indicateur combine la non-réponse totale (ménage) et la non réponse partielle (question) en un seul taux. La valeur du TGN est présentée aux utilisateurs. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais dû à la non-réponse et par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus.

Taux globaux de non réponse (TGN)

	TGN (%)
Saint-Laurent	19,0
QR 55 - Chameran/Montpellier	21,6
QR 56 - Grenet	14,6
QR 57 - Dutrisac	14,9
QR 58 - Bois-Francis	18,8
QR 59 - Du Collège/Hodge	21,2

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (dossier CO-1382).

Le tableau ci-contre présente le TGN enregistré pour les territoires présentés dans ce profil.

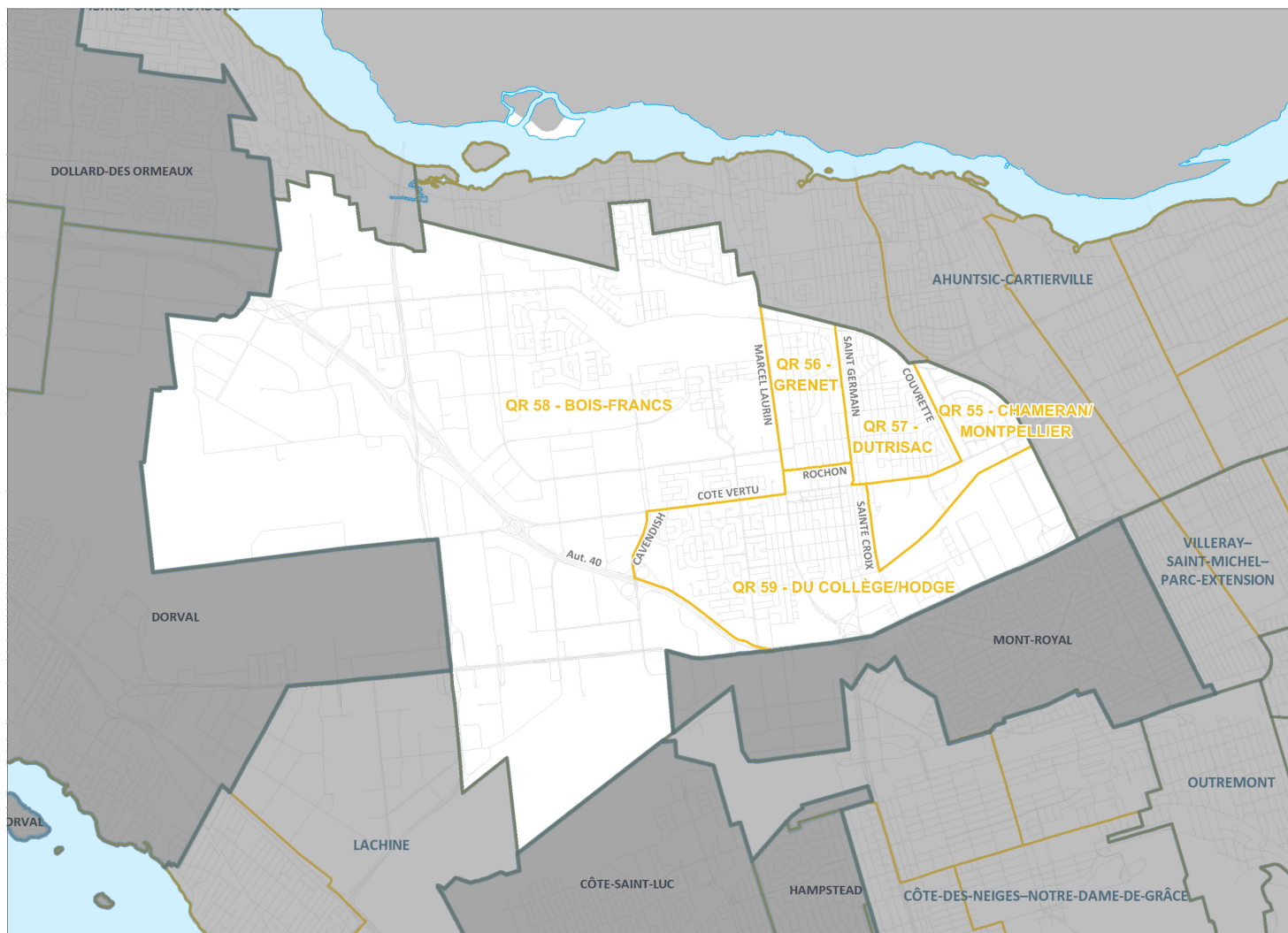
Pour plus de renseignements sur les estimations de l'ENM, consulter le [*Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011*](#).

Territoire de l'arrondissement	6
Ménages et mode d'occupation	7
Composition des ménages	8
Ménages avec enfants	11
Groupes d'âge des ménages.....	14
Ménages immigrants.....	16
Revenu des ménages.....	17
Revenu des propriétaires	18
Revenu des locataires.....	19
Revenu et composition du ménage.....	20
Taux d'effort des ménages.....	21
Ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger	23
Ménages en situation de surpeuplement	24
Parc de logements	25
Parc de logements sociaux et communautaires	27
Période de construction des logements	28
État d'entretien des logements	30
Quelques définitions	31
Carte des quartiers de référence en habitation	33

TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Saint-Laurent est constitué de 5 quartiers de référence en habitation, soit Chameran/Montpellier (QR 55), Grenet (QR 56), Dutrisac (QR 57), Bois-Francis (QR 58) et Du Collège/Hodge (QR 59) (voir la carte). Son territoire est bordé des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Pierrefonds-Roxboro au nord et à l'est, des villes de Dollard-Des Ormeaux et de Dorval à l'ouest et de Côte-Saint-Luc, Mont-Royal et l'arrondissement de Lachine au sud.

Carte de l'arrondissement de Saint-Laurent et ses quartiers de référence



Cartographie : Montréal en statistiques, Division de la planification urbaine, D.U.-S.M.V.T., Ville de Montréal.

Les ménages dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2006-2011*

	Ménages en 2011	Ménages en 2006	Variation (%)
Saint-Laurent	35 990	33 420	7,7
QR 55 - Chameran/Montpellier	8 480	8 000	6,0
QR 56 - Grenet	4 280	4 120	3,9
QR 57 - Dutrisac	3 775	3 920	-3,7
QR 58 - Bois-Francis	11 075	9 675	14,5
QR 59 - Du Collège/Hodge	8 375	7 705	8,7

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (dossier CO-1005) et de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

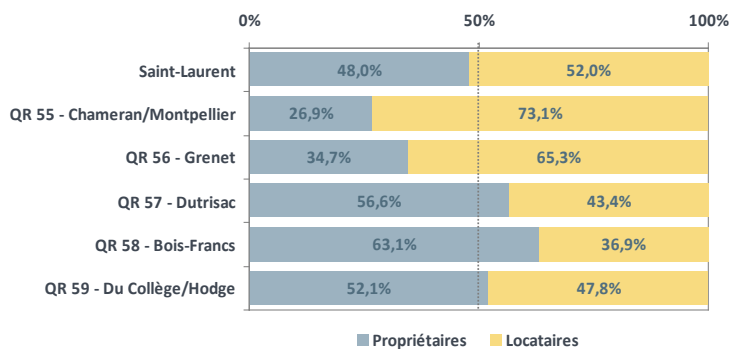
Près de 36 000 ménages dans l'arrondissement de Saint-Laurent en 2011

En 2011, l'arrondissement de Saint-Laurent comptait 35 990 ménages, en hausse de 7,7 % par rapport à 2006*. Par ailleurs, les 35 990 ménages de l'arrondissement représentaient 4,7 % des ménages de la ville de Montréal.

Pour les quartiers de référence, le nombre de ménages varie de 3 775 pour Dutrisac (QR 57) à 11 075 pour Bois-Francis (QR 58).

* Les données sur le nombre total de ménages en 2011 ont été vérifiées avec celles issues du recensement de 2011.

Les ménages selon le mode d'occupation dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

La majorité des ménages sont locataires

52 % des ménages sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent sont locataires. En effet, l'arrondissement compte 18 730 ménages locataires comparativement à 17 260 ménages propriétaires.

Cependant, pour les quartiers de référence, les locataires sont majoritaires dans seulement deux des cinq quartiers, soit Chameran/Montpellier (QR 55) et Grenet (QR 56) avec 73,1 % et 65,3 % respectivement. Les propriétaires sont majoritaires dans les trois autres quartiers, fluctuant entre 52,1 % et 63,1 % des ménages.

COMPOSITION DES MÉNAGES

Les couples avec enfants sont les plus nombreux

Les ménages de l'arrondissement de Saint-Laurent sont composés principalement de couples avec enfants avec 12 470 ménages, soit une proportion de 34,6 %. Suivent ensuite les personnes seules dans une proportion de 29,0 %, ainsi que les couples sans enfants avec 20,2 %.

Ces proportions sont relativement similaires d'un quartier à l'autre. Cependant, le quartier Grenet (QR 56) se distingue légèrement avec une proportion supérieure de couples avec enfants (40,6 %) et inférieure de personnes seules (23,1 %). À l'opposé, les personnes seules sont plus nombreuses dans Chameran/Montpellier (QR 55) avec 36,1 %.

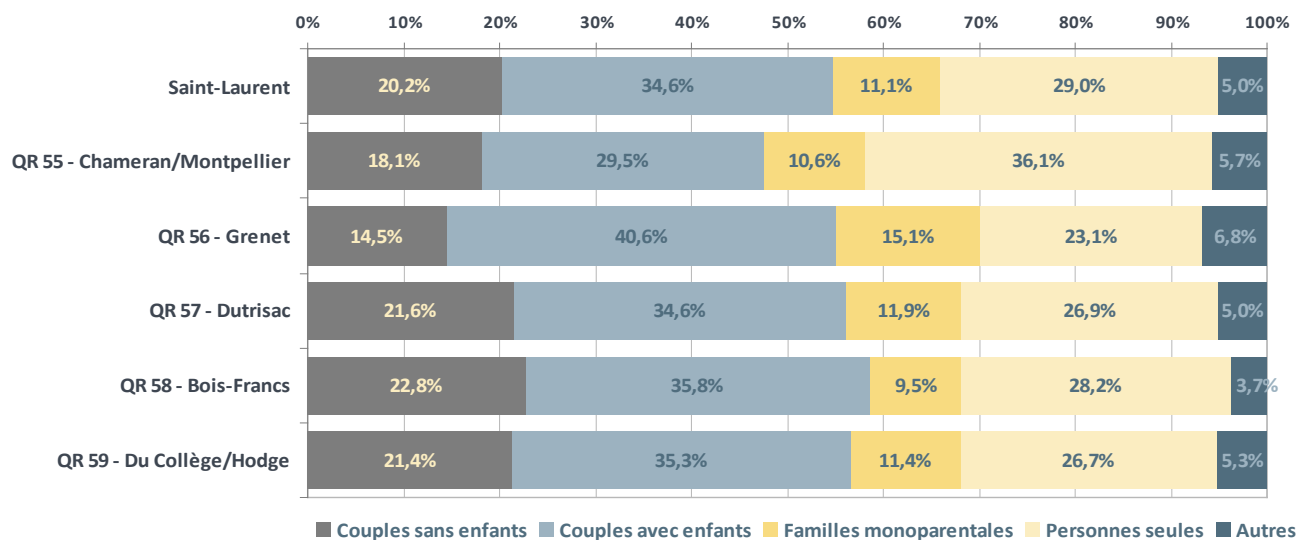
Composition des ménages dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011

	Ménages	
	Nombre	%
Couples sans enfants	7 285	20,2
Couples avec enfants	12 470	34,6
Familles monoparentales	3 995	11,1
Personnes seules	10 430	29,0
Autres	1 815	5,0
Total	35 995	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

À noter : les ménages « autres » correspondent aux ménages multifamiliaux et aux ménages de deux personnes et plus non apparentées.

Composition des ménages dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011



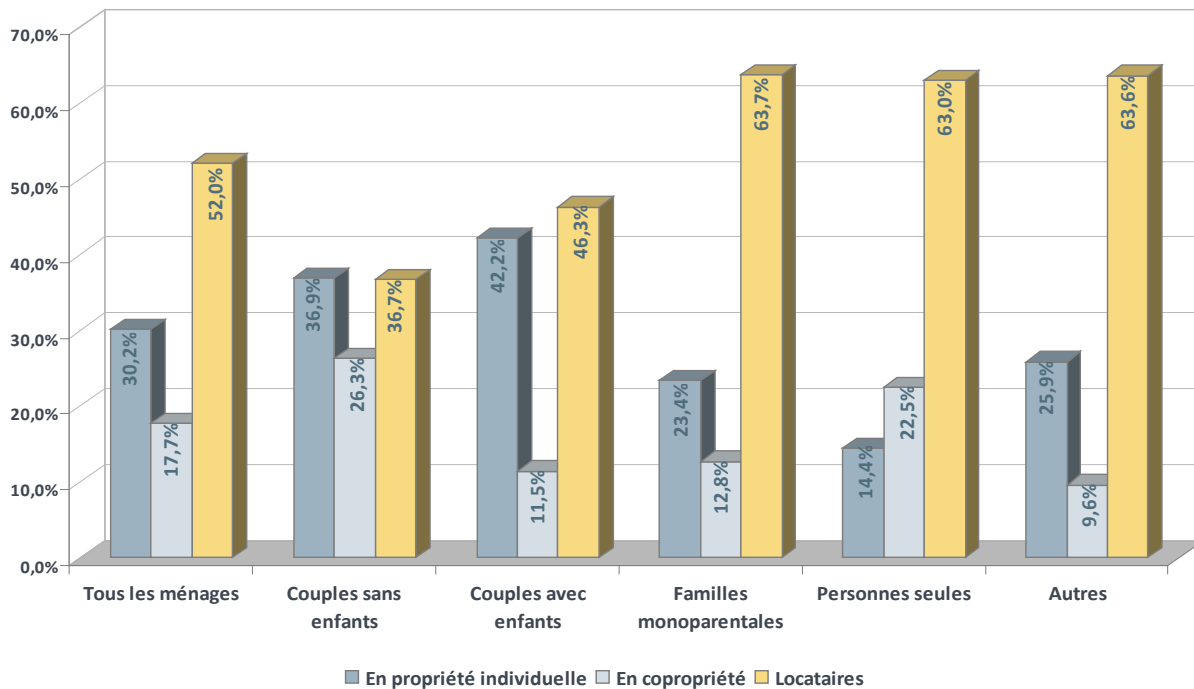
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les couples sont majoritairement propriétaires dans Saint-Laurent

Les couples (avec et sans enfants) sont majoritairement propriétaires dans l'arrondissement de Saint-Laurent avec respectivement 53,7 % et 63,3 %. À l'opposé, les ménages locataires dominent chez les familles monoparentales et les personnes seules avec 63,7 % et 63,0 % respectivement. On remarque aussi qu'entre 11 % et 13 % des ménages avec enfants (couples ou monoparentaux) sont copropriétaires. À l'opposé, seulement 14,4 % des personnes seules sont propriétaires d'une propriété individuelle.

Ces proportions varient selon le quartier de référence (voir tableau à la page suivante). Par exemple, les couples avec et sans enfants sont majoritairement locataires dans Chameran/Montpellier (QR 55) avec 79,0 % et 57,0 % respectivement. Les couples avec enfants sont également majoritairement locataires dans Grenet (QR 56) avec 70,7 %. Enfin, la proportion des familles monoparentales locataires baisse sous les 50 % dans le quartier Bois-Francis (QR 58).

Composition des ménages et mode d'occupation dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

COMPOSITION DES MÉNAGES

Composition des ménages et mode d'occupation dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Familles mono-parentales	Personnes seules	Autres
Saint-Laurent	35 980	7 285	12 470	3 990	10 430	1 805
% propriétaires	48,0	63,3	53,7	36,2	37,0	36,0
% locataires	52,0	36,7	46,3	63,8	63,0	64,0
QR 55 - Chameran/Montpellier	8 465	1 535	2 505	895	3 060	470
% propriétaires	26,8	43,0	21,0	22,9	27,0	10,6
% locataires	73,2	57,0	79,0	77,1	73,0	89,4
QR 56 - Grenet	4 295	625	1 740	645	995	290
% propriétaires	34,8	54,4	29,3	26,4	38,7	31,0
% locataires	65,2	45,6	70,7	73,6	61,3	69,0
QR 57 - Dutrisac	3 770	810	1 310	445	1 015	190
% propriétaires	56,5	74,1	64,1	33,7	41,4	-
% locataires	43,5	25,9	35,9	66,3	58,6	-
QR 58 - Bois-Francis	11 070	2 520	3 965	1 050	3 125	410
% propriétaires	63,0	69,4	75,7	51,9	46,1	58,5
% locataires	37,0	30,6	24,3	48,1	53,9	41,5
QR 59 - Du Collège/Hodge	8 365	1 790	2 955	960	2 230	430
% propriétaires	52,1	70,4	61,6	39,6	35,0	27,9
% locataires	47,9	29,6	38,4	60,4	65,0	72,1

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

N.B. : Les fréquences nulles (-) résultent d'un nombre de ménages insuffisant pour produire une statistique fiable.

Les ménages avec enfants dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

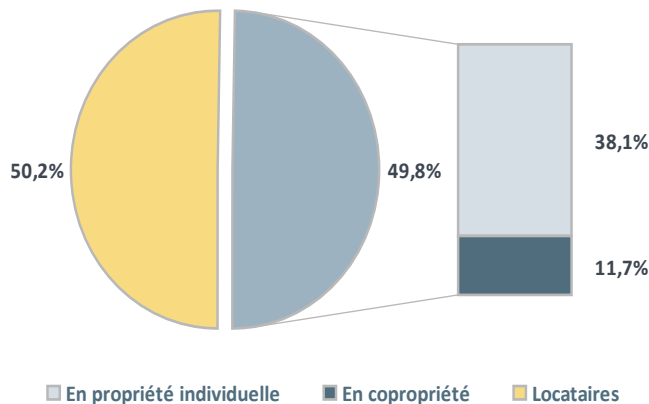
	Tous les ménages	Ménages avec enfants	% dans l'arrondissement	% des ménages
Saint-Laurent	35 990	16 950	100,0	47,1
QR 55 - Chameran/Montpellier	8 480	3 475	20,5	41,0
QR 56 - Grenet	4 280	2 445	14,4	57,1
QR 57 - Dutrisac	3 775	1 825	10,8	48,3
QR 58 - Bois-Francis	11 075	5 205	30,7	47,0
QR 59 - Du Collège/Hodge	8 375	4 010	23,7	47,9

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Près d'un ménage sur deux a des enfants à la maison

47,1 % des ménages dans Saint-Laurent ont des enfants à la maison, soit 16 950 ménages. Ces ménages se répartissent parmi les quartiers de référence avec une concentration plus marquée dans le quartier Grenet (QR 56) avec 57,1 % des ménages. À l'opposé, le quartier Chameran/Montpellier (QR 55) compte 41,0 % de ménages avec enfants.

Les ménages avec enfants selon le mode d'occupation dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages avec enfants sont autant locataires que propriétaires

50,2 % des ménages avec enfants de l'arrondissement de Saint-Laurent sont locataires de leur logement, comparativement à 49,8 % pour les propriétaires. Par ailleurs, 11,7 % sont propriétaires d'un logement dans un immeuble en copropriété.

Précisions sur les ménages avec enfants

La catégorie « ménages avec enfants » présentée dans ce document diffère du concept de « familles de recensement » utilisé par Statistique Canada. Cette dernière catégorie est plus large que celle des ménages avec enfants, car, d'une part, elle considère les couples sans enfants comme des familles et, d'autre part, chacune des familles qui cohabitent dans un même logement. Dans ce dernier cas, un découpage par ménages comptera ces familles qui cohabitent un même logement comme un seul ménage nommé « ménage multifamilial ».

À noter, tous les enfants demeurant chez leurs parents sont inclus dans les données, même s'ils sont majeurs (18 ans ou plus).

MÉNAGES AVEC ENFANTS

Plus du tiers des ménages avec enfants ont de jeunes enfants à la maison

Parmi les ménages avec enfants de l'arrondissement de Saint-Laurent, 35,1 % ont au moins un enfant âgé de 5 ans et moins, alors que 34,3 % affirment que leur benjamin est âgé entre 6 et 17 ans.

Par ailleurs, 39,4 % des ménages avec enfants en ont un seul, 40,1 % en comptent deux et 20,5 % en ont trois ou plus.

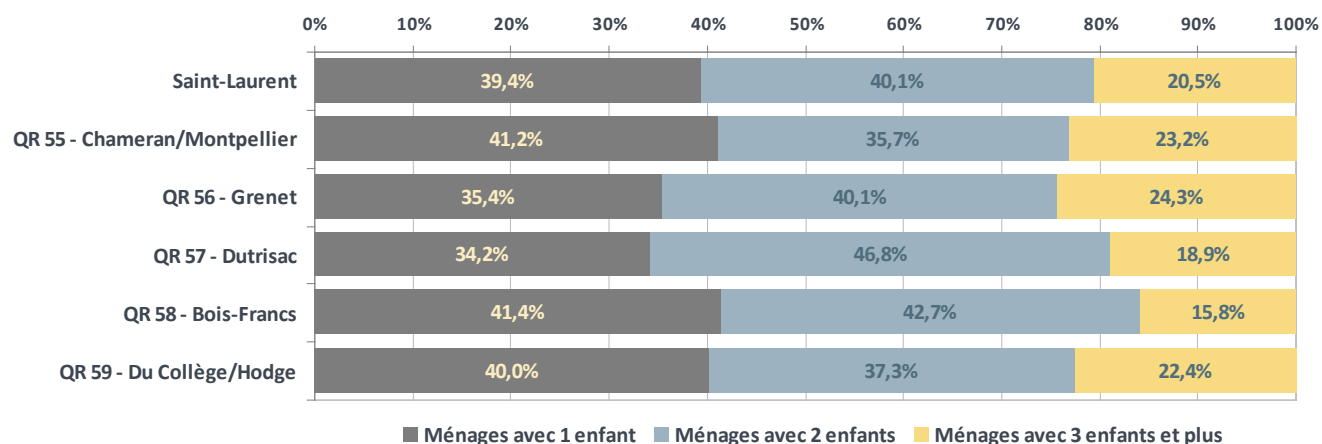
Le nombre d'enfants à la maison varie légèrement d'un quartier à l'autre. En effet, la proportion des ménages avec enfants comptant un seul enfant varie entre 34,2 % et 41,4 %. L'écart le plus significatif est entre Bois-Francis (QR 58) et Grenet (QR 56) où la proportion des ménages avec trois enfants et plus est de 15,8 % et 24,3 % respectivement.

Ménages selon l'âge du plus jeune enfant à la maison dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011

	Ménages avec enfants	
	Nombre	%
Tous les ménages avec enfants	16 950	100,0
Ménages dont le plus jeune est âgé de 5 ans et moins	5 955	35,1
Ménages dont le plus jeune est âgé de 6 à 11 ans	3 095	18,3
Ménages dont le plus jeune est âgé de 12 à 17 ans	2 705	16,0
Ménages dont le plus jeune est âgé de 18 ans et plus	5 185	30,6

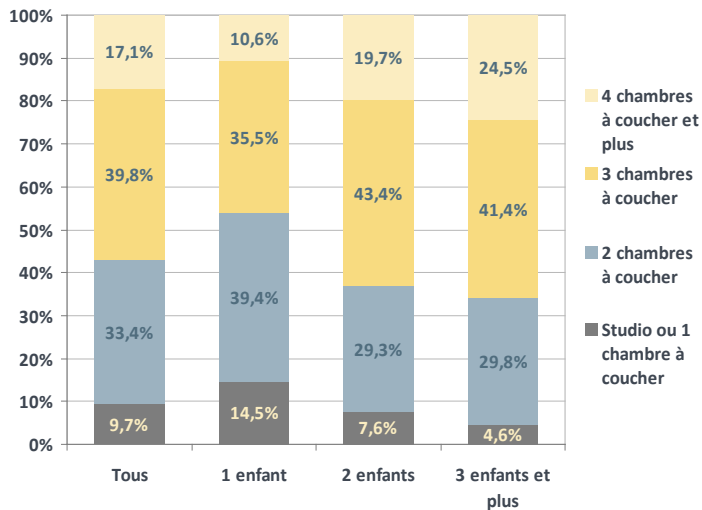
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages avec enfants selon le nombre d'enfants à la maison dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages avec enfants selon le nombre d'enfants et la taille du logement dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011

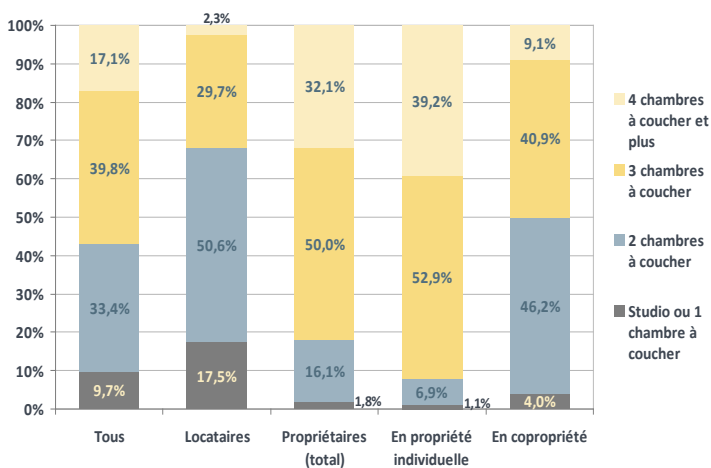


Les logements de trois chambres à coucher sont les plus populaires chez les ménages avec enfants

39,8 % des ménages avec enfants de l'arrondissement de Saint-Laurent habitent dans un logement de 3 chambres à coucher. De plus, chez les ménages ayant deux et trois enfants et plus, les logements de 3 chambres à coucher dominent avec 43,4 % et 41,4 % respectivement. À noter que 9,7 % des ménages avec enfants habitent dans un logement d'une seule chambre à coucher (ou studio). C'est aussi le cas pour 4,6 % des ménages de 3 enfants ou plus.

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages avec enfants selon le mode d'occupation et la taille du logement dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Les ménages propriétaires avec enfants occupent de plus grands logements, surtout en propriété individuelle

82,1 % des ménages propriétaires avec enfants habitent dans un logement de 3 chambres à coucher ou plus. Cette proportion augmente même à 92,1 % pour ceux qui sont en propriété individuelle.

Chez les ménages locataires, un peu plus de la moitié (50,6 %) occupent un logement de 2 chambres. Cette proportion est similaire parmi les copropriétaires avec 46,2 %.

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

GROUPES D'ÂGE DES MÉNAGES

Les 35 à 44 ans sont les plus nombreux

Les ménages dont le soutien principal est âgé entre 35 et 44 ans sont les plus nombreux dans Saint-Laurent avec 7 860 ménages, soit 21,8 % de tous les ménages, suivis par ceux dont le soutien a entre 45 et 54 ans (20,0 %). À noter que les ménages soutenus par une personne de 65 ans et plus, avec 25,2 %, sont nettement plus nombreux que les ménages ayant un soutien de moins de 35 ans (17,3 %).

Ces proportions varient selon le quartier de référence. Les ménages sont plus jeunes dans Grenet (QR 56). En effet, 21,8 % des ménages sont soutenus par une personne de moins de 35 ans. Cette proportion diminue à 13 % dans Dutrisac (QR 57), alors que la proportion des ménages dont le soutien principal a 65 ans et plus atteint plus de 30 %, un sommet dans l'arrondissement.

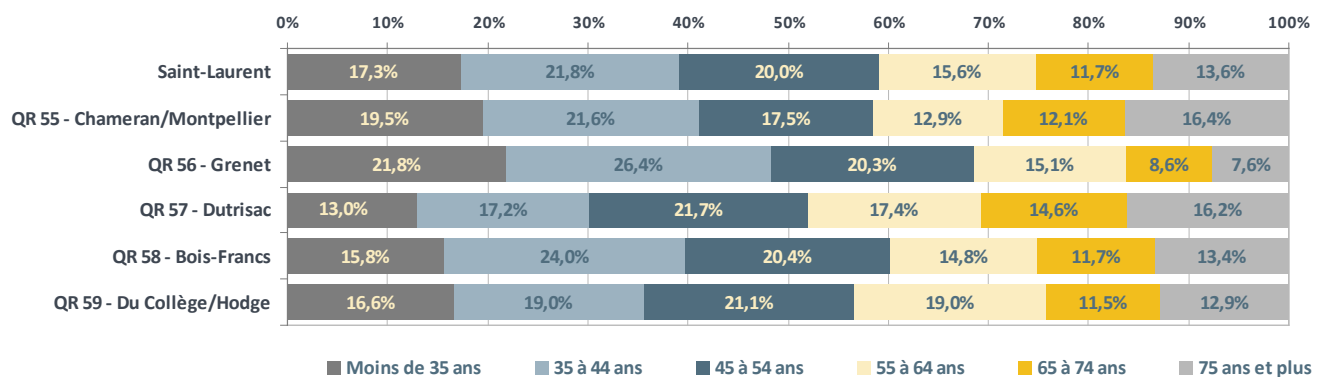
À noter : Le principal soutien du ménage est la personne de 15 ans ou plus qui est la principale responsable des paiements de l'hypothèque ou du loyer.

Les ménages selon le groupe d'âge du soutien principal dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011

	Ménages	
	Nombre	%
Moins de 25 ans	890	2,5
25 à 34 ans	5 330	14,8
35 à 44 ans	7 860	21,8
45 à 54 ans	7 200	20,0
55 à 64 ans	5 625	15,6
65 à 74 ans	4 210	11,7
75 à 84 ans	3 675	10,2
85 ans et plus	1 205	3,3
Total	35 995	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages selon les principaux groupes d'âge dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

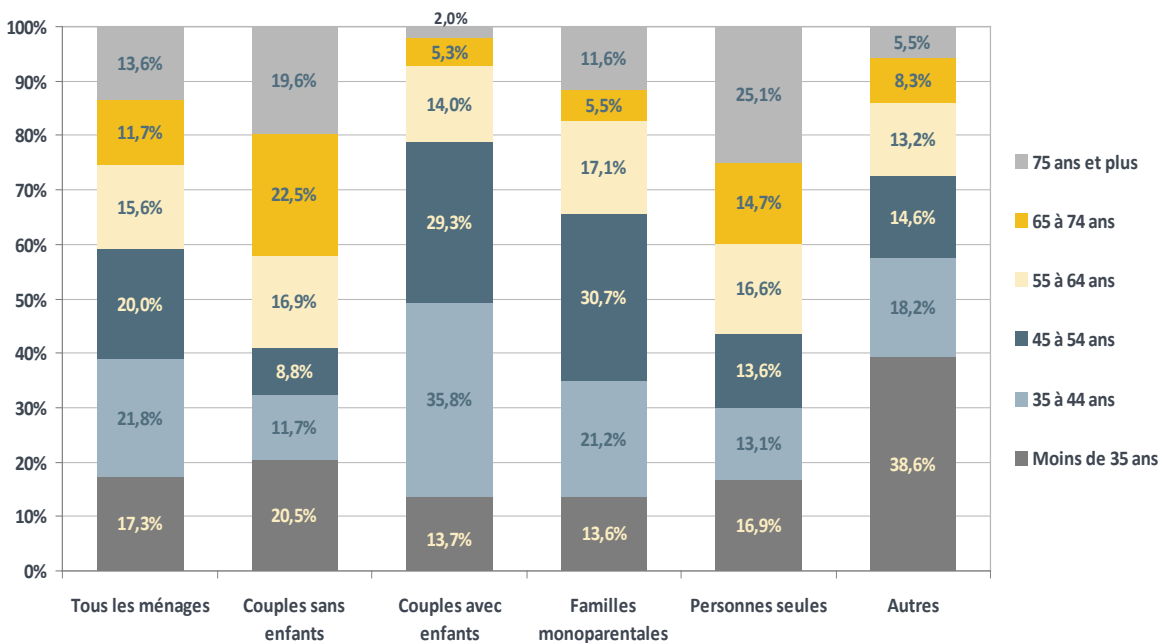


Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages avec enfants sont les ménages les plus jeunes de l'arrondissement

Les couples avec enfants à la maison constituent les ménages les plus jeunes. En effet, 49,5 % sont soutenus par une personne de moins de 45 ans tandis que seulement 7,3 % sont soutenus par une personne de 65 ans et plus. À l'opposé, les personnes seules et les couples sans enfants sont soutenus par une personne de 65 ans et plus dans 39,8 % et 42,1 % des cas respectivement. À noter que près de 40 % des ménages « autres » sont soutenus par une personne de moins de 35 ans. Rappelons que ces ménages correspondent aux ménages multifamiliaux et aux ménages de deux personnes et plus non apparentées.

Composition des ménages et les principaux groupes d'âge dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Plus de 60 % des ménages de l'arrondissement sont des ménages immigrants

61,4 % des ménages de l'arrondissement de Saint-Laurent sont des ménages dont le soutien principal est né à l'extérieur du Canada, soit 22 085 ménages.

Cette proportion varie d'un quartier à l'autre. En effet, les ménages immigrants représentent un peu plus de 70 % des ménages dans les quartiers Chameran/Montpellier (QR 55) et Grenet (QR 56) alors qu'ils comptent pour 54 % dans Bois-Francs (QR 58).

Les ménages dont le soutien principal est né à l'extérieur du Canada dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages	Ménages immigrants	% des ménages
Saint-Laurent	35 990	22 085	61,4
QR 55 - Chameran/Montpellier	8 480	6 045	71,3
QR 56 - Grenet	4 280	3 000	70,1
QR 57 - Dutrisac	3 775	2 085	55,2
QR 58 - Bois-Francs	11 075	6 000	54,2
QR 59 - Du Collège/Hodge	8 375	4 960	59,2

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages immigrants sont majoritairement locataires

56,3 % des ménages immigrants de l'arrondissement de Saint-Laurent sont locataires de leur logement comparativement à 43,7 % qui sont propriétaires. Par ailleurs, 15,6 % sont propriétaires d'un logement dans un immeuble en copropriété.

Le soutien principal de 30,4 % des ménages immigrants de l'arrondissement de Saint-Laurent a immigré au Canada entre 2001 et 2011.

Quelques caractéristiques des ménages immigrants dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011

	Ménages immigrants	
	Nombre	%
Ménages immigrants	22 085	100,0
Selon le mode d'occupation		
Locataires	12 440	56,3
Propriétaires (total)	9 645	43,7
<i>En propriété individuelle</i>	6 210	28,1
<i>En copropriété</i>	3 435	15,6
Selon la période d'immigration		
Avant 2001	15 365	69,6
2001 à 2011	6 720	30,4

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Précisions sur les ménages immigrants

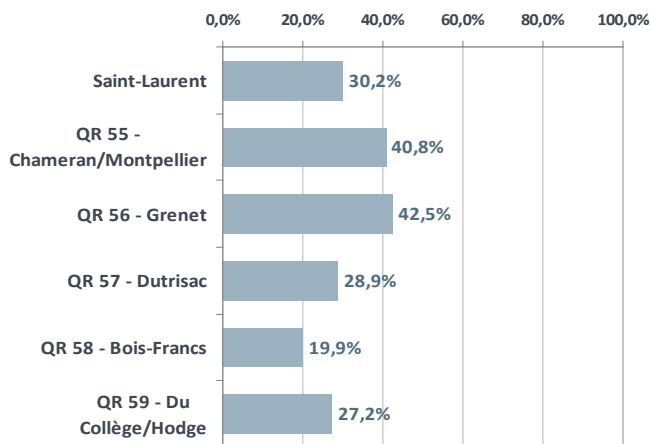
Par ménages immigrants on entend les ménages dont le soutien principal est né à l'extérieur du Canada. Les résidents ayant un statut de résident permanent ou ayant acquis la citoyenneté canadienne sont compris parmi les ménages immigrants. Les résidents non permanents ne sont pas compris, cependant, ils font partie de l'ensemble des ménages.

Les ménages selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Saint-Laurent	17,3%	11,3%	11,1%	10,7%	9,2%	9,8%	11,2%	6,4%	12,9%	49 423 \$
QR 55 - Chameran/Montpellier	24,4%	13,7%	14,6%	13,6%	9,4%	8,1%	7,7%	3,8%	4,8%	38 433 \$
QR 56 - Grenet	22,8%	13,8%	11,6%	13,7%	9,7%	13,1%	9,7%	3,5%	2,5%	41 142 \$
QR 57 - Dutrisac	15,5%	11,0%	12,1%	9,0%	9,9%	7,7%	13,2%	9,5%	12,1%	52 646 \$
QR 58 - Bois-Francis	12,0%	8,5%	8,5%	8,5%	8,8%	10,2%	13,5%	7,9%	21,9%	64 875 \$
QR 59 - Du Collège/Hodge	15,4%	11,2%	10,2%	10,1%	9,1%	10,1%	11,5%	7,2%	15,1%	53 597 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Fréquence des ménages sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Le revenu médian des ménages est de 49 423 \$ en 2010

Le revenu médian des ménages dans Saint-Laurent est de 49 423 \$. Un peu plus de 17 % des ménages ont un revenu inférieur à 20 000 \$, tandis que 12,9 % ont un revenu de 125 000 \$ et plus.

Les ménages du quartier Chameran/Montpellier (QR 55) ont le revenu médian le plus bas de l'arrondissement avec 38 433 \$. À l'opposé, les ménages du quartier Bois-Francis (QR 58) ont le revenu médian le plus élevé avec 64 875 \$.

Par ailleurs, 30,2 % des ménages de l'arrondissement sont sous le seuil de faible revenu. Cette proportion varie de 19,9 % dans Bois-Francis (QR 58) à 42,5 % dans Grenet (QR 56).

Précision sur le revenu et le seuil de faible revenu :

*Le **revenu** du ménage est le revenu brut cumulé de tous les membres du ménage incluant les revenus de transferts gouvernementaux. Le **seuil de faible revenu** est un indicateur de Statistique Canada visant à distinguer les familles et personnes qui sont nettement désavantagées économiquement par rapport à la moyenne (voir la définition complète à la fin du document).*

REVENU DES PROPRIÉTAIRES

Les ménages propriétaires selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Saint-Laurent	6,8%	6,8%	7,5%	8,4%	9,2%	11,2%	15,4%	10,3%	24,3%	74 902 \$
QR 55 - Chameran/Montpellier	12,3%	10,5%	12,3%	11,2%	10,5%	10,1%	12,5%	8,1%	13,2%	52 451 \$
QR 56 - Grenet	8,1%	8,8%	10,1%	16,2%	11,4%	22,6%	12,5%	7,1%	4,0%	54 746 \$
QR 57 - Dutrisac	6,3%	7,5%	9,4%	6,6%	11,2%	7,7%	18,0%	14,1%	18,7%	75 783 \$
QR 58 - Bois-Francis	5,4%	5,0%	5,8%	6,0%	8,7%	9,9%	16,5%	10,1%	32,6%	87 677 \$
QR 59 - Du Collège/Hodge	6,2%	7,0%	6,0%	9,2%	7,2%	11,8%	15,0%	11,1%	26,6%	79 823 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

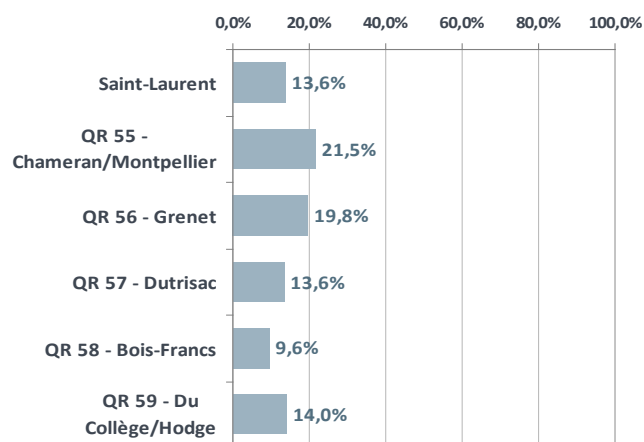
Le revenu médian des ménages propriétaires s'élève à 74 902 \$ en 2010

À 74 902 \$, le revenu médian des ménages propriétaires est plus élevé que celui de l'ensemble des ménages de l'arrondissement (49 423 \$). De plus, 24,3 % des ménages propriétaires ont un revenu de 125 000 \$ et plus.

Le revenu médian des ménages propriétaires varie selon le quartier, passant de 52 451 \$ dans Chameran/Montpellier (QR 55) à un sommet de 87 677 \$ dans Bois-Francis (QR 58).

La proportion des ménages propriétaires sous le seuil de faible revenu est moindre que pour l'ensemble des ménages. En effet, 13,6 % des ménages propriétaires de l'arrondissement sont sous le seuil de faible revenu comparativement à 30,2 % pour l'ensemble des ménages. Cette proportion est de 13 % et plus dans tous les quartiers, à l'exception de Bois-Francis (QR 58) où elle est de 9,6 %.

Fréquence des ménages propriétaires sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2010



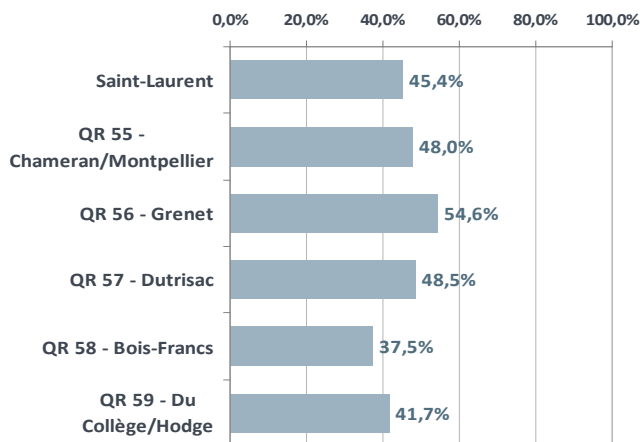
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages locataires selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Saint-Laurent	27,1%	15,4%	14,4%	12,9%	9,2%	8,5%	7,3%	2,8%	2,5%	35 316 \$
QR 55 - Chameran/Montpellier	28,8%	14,9%	15,5%	14,5%	9,0%	7,3%	6,0%	2,2%	1,8%	33 972 \$
QR 56 - Grenet	30,8%	16,5%	12,5%	12,2%	8,6%	8,2%	8,2%	1,4%	1,6%	32 297 \$
QR 57 - Dutrisac	27,7%	16,2%	15,9%	11,9%	7,9%	7,3%	6,7%	3,7%	3,0%	32 885 \$
QR 58 - Bois-Francis	23,2%	14,5%	13,1%	13,0%	9,0%	11,0%	8,4%	4,0%	3,7%	39 235 \$
QR 59 - Du Collège/Hodge	25,5%	15,7%	15,0%	11,1%	11,0%	8,4%	7,7%	3,1%	2,6%	36 039 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Fréquence des ménages locataires sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Le revenu médian des ménages locataires est de 35 316 \$ en 2010

À 35 316 \$, le revenu médian des ménages locataires est moins élevé que celui de l'ensemble des ménages de l'arrondissement de Saint-Laurent (49 423 \$). De plus, le quart (27,1 %) des ménages locataires a un revenu inférieur à 20 000 \$.

Les ménages locataires de Grenet (QR 56) ont le revenu médian le moins élevé de l'arrondissement avec 32 297 \$, tandis que ceux de Bois-Francis (QR 58) ont celui le plus élevé avec 39 235 \$.

Les ménages locataires sont plus susceptibles de se retrouver sous le seuil de faible revenu que l'ensemble des ménages. En effet, 45,4 % des ménages locataires de l'arrondissement sont sous le seuil de faible revenu comparativement à 30,2 % de l'ensemble des ménages. Cette proportion varie de 37,5 % dans le quartier Bois-Francis (QR 58) à 54,6 % dans Grenet (QR 56).

REVENU ET COMPOSITION DU MÉNAGE

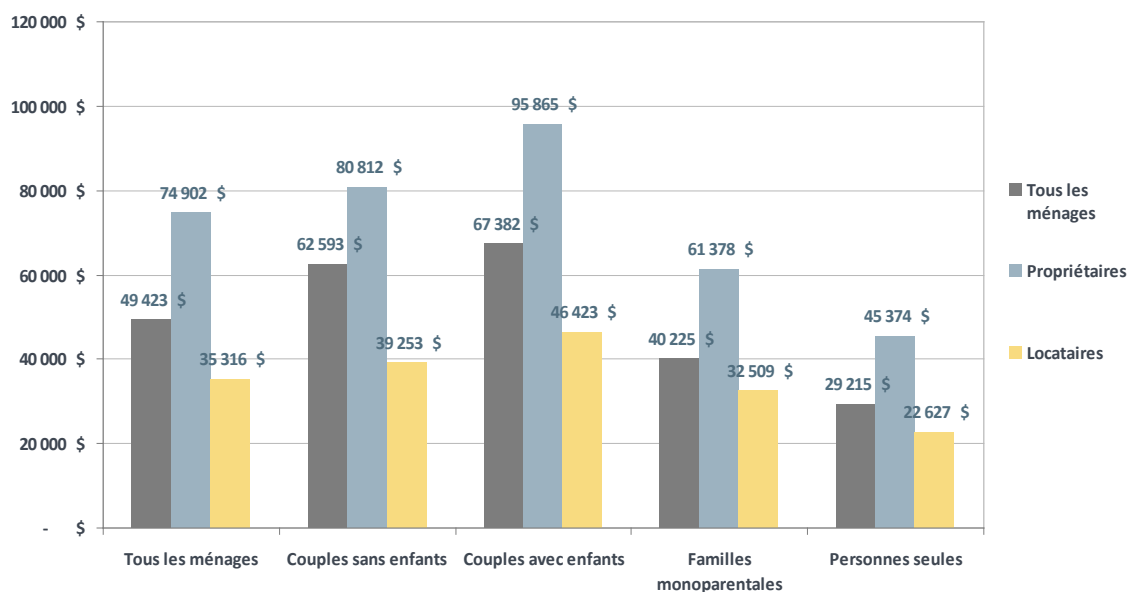
Les couples avec enfants ont le revenu annuel le plus élevé en 2010, tous modes d'occupation confondus

Le revenu médian des ménages composés d'un couple avec enfants est le plus élevé avec 67 382 \$. À titre de comparaison, le revenu médian de l'ensemble des ménages de l'arrondissement de Saint-Laurent est de 49 423 \$ en 2010. Sans surprise, les ménages d'une seule personne ont le revenu médian le moins élevé avec 29 215 \$.

Le revenu médian des couples avec enfants est également le plus élevé parmi les ménages propriétaires; il atteint 95 865 \$ comparativement à 74 902 \$ pour tous les propriétaires. Les couples sans enfants et les familles monoparentales suivent avec un revenu de 80 812 \$ et 61 378 \$ respectivement.

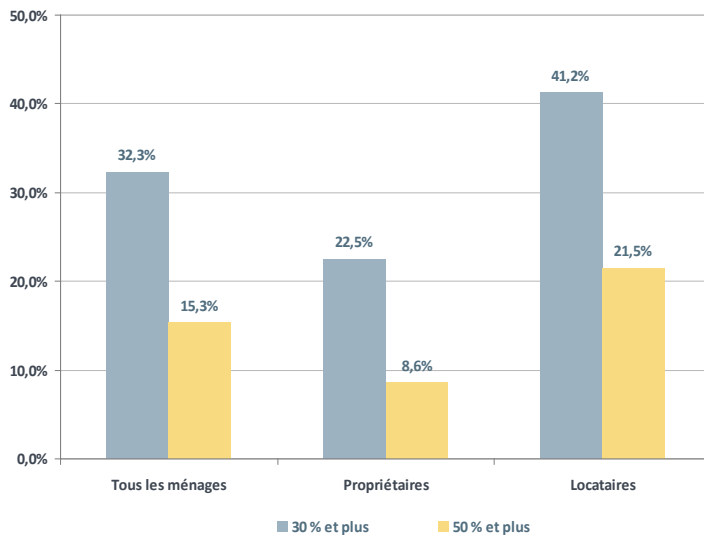
Enfin, parmi les ménages locataires, les couples avec enfants sont toujours premiers avec un revenu médian de 46 423 \$. Ils sont suivis par les couples sans enfants avec 39 253 \$. Les personnes seules locataires ont le revenu médian le moins élevé, soit 22 627 \$.

Revenu médian des ménages selon la composition du ménage et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages selon le taux d'effort dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Près du tiers des ménages de l'arrondissement a un taux d'effort de 30 % et plus

Parmi l'ensemble des ménages dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 32,3 % consacrent 30 % et plus de leur revenu à se loger. De plus, 15,3 % des ménages ont un taux d'effort de 50 % et plus. Ces proportions sont moins élevées pour les ménages propriétaires que pour les ménages locataires. Ainsi, 22,5 % des propriétaires affichent un taux d'effort de 30 % et plus, comparativement à 41,2 % pour les locataires.

Le taux d'effort des ménages varie selon le quartier de référence. En effet, la proportion de ménages présentant un taux d'effort de 30 % et plus atteint 41,9 % dans Chameran/Montpellier (QR 55), alors qu'elle est de 24,2 % dans Dutrisac (QR 57).

Précision sur le taux d'effort

Le taux d'effort représente la proportion du revenu annuel brut qu'un ménage consacre à se loger (incluant les frais de location ou d'hypothèque, les taxes et les frais de chauffage et d'électricité).

Les ménages selon le taux d'effort et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages			Ménages propriétaires			Ménages locataires		
	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus
Saint-Laurent	35 990	32,3	15,3	17 260	22,5	8,6	18 730	41,2	21,5
QR 55 - Chameran/Montpellier	8 480	41,9	20,9	2 280	30,7	13,6	6 200	46,0	23,6
QR 56 - Grenet	4 280	35,7	17,5	1 485	25,3	11,1	2 795	41,5	20,9
QR 57 - Dutrisac	3 775	24,2	10,2	2 135	18,7	7,5	1 640	31,4	13,4
QR 58 - Bois-Francis	11 075	28,7	13,0	6 985	20,4	7,0	4 090	42,9	23,1
QR 59 - Du Collège/Hodge	8 375	29,1	14,0	4 365	22,8	8,4	4 005	36,1	20,2

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES

Près d'une personne seule sur deux a un taux d'effort de 30 % et plus

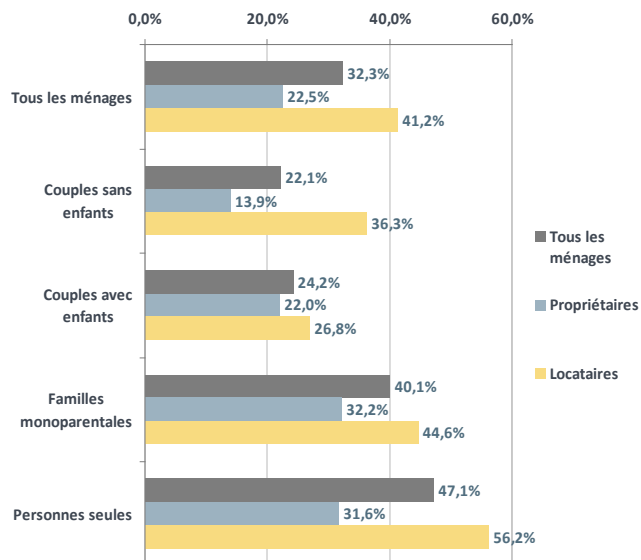
Les ménages d'une seule personne ont les taux d'effort les plus importants. En effet, 47,1 % d'entre eux présentent un taux d'effort de 30 % et plus. De plus, 26,3 % des personnes seules affichent un taux d'effort de 50 % et plus.

Les familles monoparentales suivent avec 40,1 % qui présentent un taux d'effort de 30 % et plus.

La proportion des couples avec enfants consacrant 30 % et plus de leur revenu à se loger est de 24,2 %. Cette proportion monte à 26,8 % pour les ménages locataires.

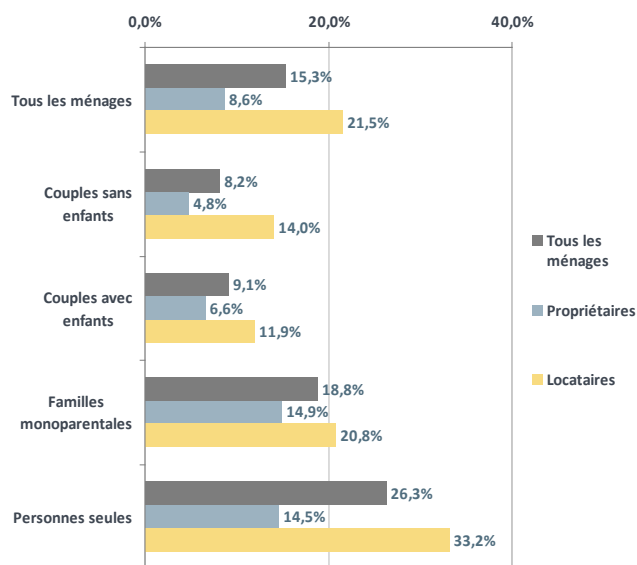
Avec 22,1 %, la proportion des couples sans enfants consacrant 30 % et plus de leur revenu à se loger est inférieure à celle de tous les ménages de l'arrondissement (32,3 %).

Les ménages dont le taux d'effort est de 30 % et plus dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages dont le taux d'effort est de 50 % et plus dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

	Ménages locataires	Ménages locataires à faible revenu avec un taux d'effort de 30 % et plus	Proportion (%)
Saint-Laurent	18 730	6 060	32,4
QR 55 - Chameran/Montpellier	6 200	2 205	35,6
QR 56 - Grenet	2 795	1 035	37,0
QR 57 - Dutrisac	1 640	425	25,9
QR 58 - Bois-Francis	4 090	1 260	30,8
QR 59 - Du Collège/Hodge	4 005	1 135	28,3

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Près du tiers des ménages locataires de l'arrondissement a des difficultés financières à se loger

32,4 % des ménages locataires de l'arrondissement de Saint-Laurent sont aux prises à la fois avec un faible revenu et un taux d'effort de 30 % et plus à fournir pour se loger. Plus de 6 000 ménages locataires sont dans cette situation.

La proportion de ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger varie d'un quartier à un autre. En effet, elle passe de 25,9 % dans Dutrisac (QR 57) à 37,0 % dans Grenet (QR 56).

Qu'est-ce qu'un ménage locataire ayant des difficultés financières à se loger?

Il s'agit d'un ménage locataire à faible revenu, c'est-à-dire dont le revenu annuel (2010) équivaut à 50 % et moins du revenu médian des ménages de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit un revenu de 26 536 \$ et moins (revenu médian = 53 072 \$). De plus, ce ménage consacre 30 % et plus de son revenu à se loger.

Cet indicateur est retenu par la Communauté métropolitaine de Montréal pour évaluer l'ampleur des difficultés en matière d'accessibilité financière au logement. Bien qu'imparfait (il sous-estime le nombre de familles et néglige les personnes marginales hors ménages privés), il permet d'estimer le nombre de ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger et d'effectuer des comparaisons territoriales pertinentes.

MÉNAGES EN SITUATION DE SURPEUPEMENT

Près de 15 % des ménages sont en situation de surpeuplement

Dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 14,7 % des ménages habitent dans un logement de taille insuffisante. Cette situation affecte 26,4 % des couples avec enfants et 32,0 % des familles monoparentales.

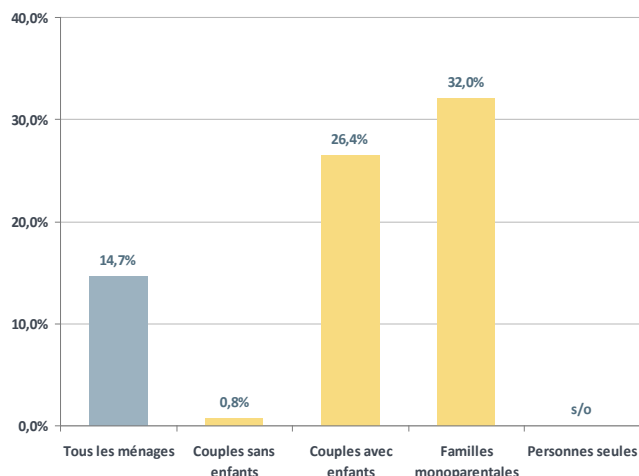
Fait à noter, ce sont davantage les ménages locataires qui vivent en surpeuplement, soit 22,3 % d'entre eux. Cette proportion est moins élevée pour les ménages propriétaires avec 6,5 %.

Dans les quartiers de référence, la proportion de ménages habitant un logement de taille insuffisante varie, passant de 9 % dans Bois-Francis (QR 58) et Dutrisac (QR 57) à près de 24 % dans Grenet (QR 56).

Le surpeuplement

Il s'agit d'un ménage occupant un logement de taille insuffisante compte tenu de la taille et de la composition du ménage tel que défini par la Norme nationale d'occupation (NNO) et utilisé par la Société canadienne d'hypothèque et de logements (SCHL).

Les ménages en situation de surpeuplement dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



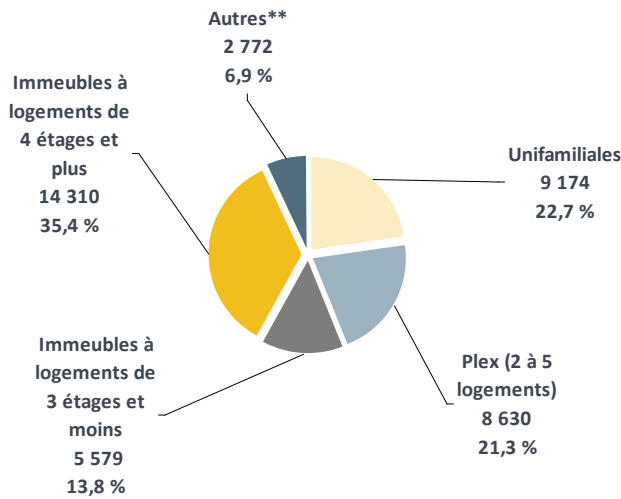
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages en situation de surpeuplement dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages			Ménages propriétaires			Ménages locataires		
	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)
Saint-Laurent	35 985	5 290	14,7	17 255	1 120	6,5	18 730	4 170	22,3
QR 55 - Chameran/Montpellier	8 480	1 925	22,7	2 280	195	8,6	6 200	1 730	27,9
QR 56 - Grenet	4 280	1 020	23,8	1 490	135	9,1	2 790	895	32,1
QR 57 - Dutrisac	3 775	340	9,0	2 140	125	5,8	1 640	215	13,1
QR 58 - Bois-Francis	11 075	960	8,7	6 985	360	5,2	4 090	605	14,8
QR 59 - Du Collège/Hodge	8 375	1 035	12,4	4 365	300	6,9	4 010	730	18,2

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les logements (occupés et vacants) selon le type* de bâtiment dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2014



Plus du tiers des logements dans Saint-Laurent se retrouvent dans des immeubles à logements de 4 étages et plus

Avec 35,4 % des logements, les immeubles à logements de 4 étages et plus sont les plus nombreux dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Ils sont suivis des unifamiliales avec 22,7 % des logements. À noter que les unités de copropriétés sont incluses parmi les différentes typologies.

Les immeubles à logements de 4 étages et plus sont plus nombreux dans Chameran/Montpellier (QR 55) avec 77,4 % des logements. Dans Grenet (QR 56), ce sont les immeubles à logements de 3 étages et moins qui se démarquent avec 52,1 % des logements. Enfin, plus de 36 % des logements de Dutrisac (QR 57) se retrouvent dans les bâtiments de type plex (2 à 5 logements).

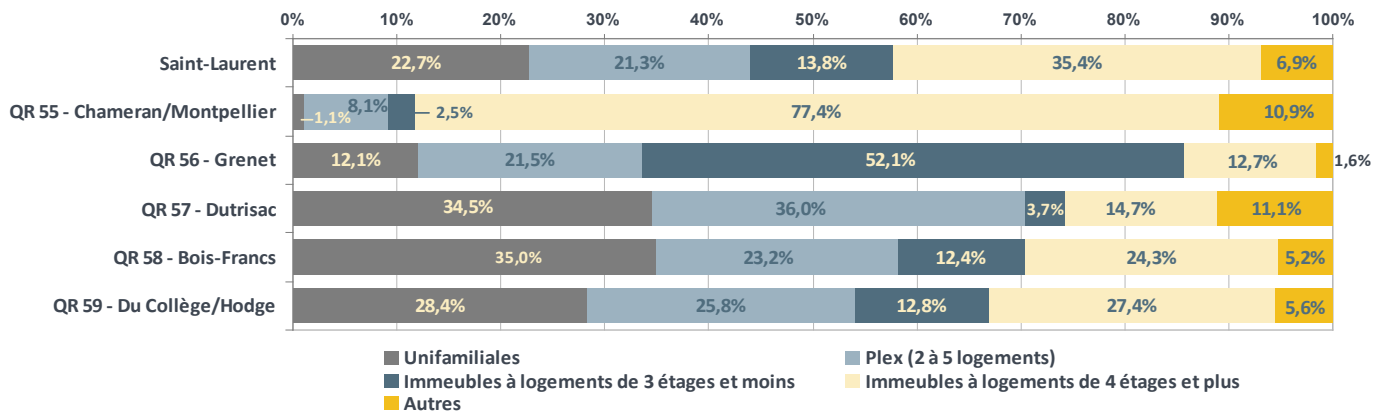
À noter que les données utilisées dans cette section proviennent du rôle d'évaluation foncière de 2014 puisque ces dernières reflètent mieux la typologie du cadre bâti montréalais. Cependant, elles ne se comparent pas avec celles de l'ENM de 2011 pour diverses raisons, dont la présence des logements inoccupés et des logements collectifs.

Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016. Compilation : *Montréal en statistiques*.

* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

** Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

Les logements (occupés et vacants) selon le type* de bâtiment dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2014



Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.

Compilation : *Montréal en statistiques*.

* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

** Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

Les logements (occupés et vacants) selon le type* de bâtiment dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2014

	Saint-Laurent		QR 55 - Chameran/ Montpellier		QR 56 - Grenet		QR 57 - Dutrisac		QR 58 - Bois-Francis		QR 59 - Du Collège/ Hodge	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Unifamiliales	9 174	22,7	107	1,1	563	12,1	1 470	34,5	4 391	35,0	2 643	28,4
Plex (2 à 5 logements)	8 630	21,3	787	8,1	1 005	21,5	1 531	36,0	2 907	23,2	2 400	25,8
Immeubles à logements de 3 étages et moins	5 579	13,8	241	2,5	2 434	52,1	157	3,7	1 552	12,4	1 195	12,8
Immeubles à logements de 4 étages et plus	14 310	35,4	7 489	77,4	591	12,7	626	14,7	3 050	24,3	2 554	27,4
Autres**	2 772	6,9	1 052	10,9	75	1,6	474	11,1	653	5,2	518	5,6
Total	40 465	100,0	9 676	100,0	4 668	100,0	4 258	100,0	12 553	100,0	9 310	100,0

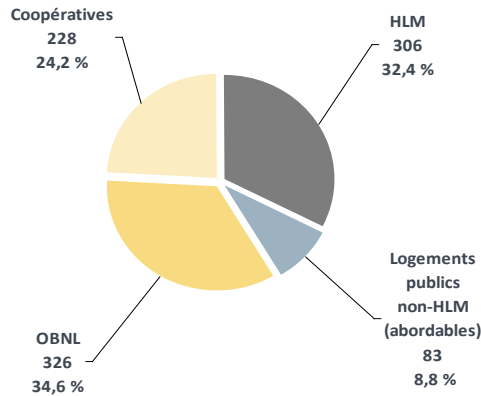
Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.

Compilation : *Montréal en statistiques*.

* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

** Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

La typologie des logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2014



Source : Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire, janvier 2014.
Compilation : *Montréal en statistiques*.

L'arrondissement compte 943 logements sociaux et communautaires

En janvier 2014, il y avait 943 logements sociaux et communautaires sur le territoire de Saint-Laurent, ce qui représente 2,6 % de tous les logements occupés en 2011, ou 5,0 % de tous les logements loués. Les OBNL sont les plus nombreux avec 34,6 % du parc social de l'arrondissement. Ils sont suivis par les HLM avec 32,4 % et les coopératives avec 24,2 %. Les logements sociaux se concentrent dans les quartiers Dutrisac (QR 57) et Du Collège/Hodge (QR 59) avec plus de 75 % des logements sociaux de l'arrondissement.

Les logements sociaux et communautaires regroupent les logements HLM ou appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), les logements locatifs de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) ainsi que ceux appartenant à des organismes à but non lucratif (OBNL) ou à des coopératives d'habitation. Les définitions se trouvent à la fin du document. Pour plus d'informations, consultez la « Répartition des logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal ».

Les logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2014 (et 2011)

	Logements occupés - 2011	Logements loués - 2011	Logements sociaux et communautaires - 2014		
			Tous	% parmi les logements occupés	% parmi les logements loués
Saint-Laurent	35 990	18 730	943	2,6	5,0
QR 55 - Chameran/Montpellier	8 480	6 200	-	-	-
QR 56 - Grenet	4 280	2 795	75	1,8	2,7
QR 57 - Dutrisac	3 775	1 640	372	9,9	22,7
QR 58 - Bois-Francis	11 075	4 090	139	1,3	3,4
QR 59 - Du Collège/Hodge	8 375	4 005	357	4,3	8,9

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire, janvier 2014.
Compilation : *Montréal en statistiques*.

PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

Le tiers des logements a été construit entre 1961 et 1980

33,9 % des logements de l'arrondissement de Saint-Laurent ont été construits entre 1961 et 1980. Les logements réalisés entre 1946 et 1960 viennent en deuxième place avec 24,1 %. Par ailleurs, 16,7 % des logements ont été construits depuis 2001.

Certains quartiers se ressemblent. Par exemple, entre 38 % et 52 % des logements ont été construits entre 1946 et 1960 dans Grenet (QR 56), Dutrisac (QR 57) et Du Collège/Hodge (QR 59), suivi des logements construits entre 1961 et 1980. Chameran/Montpellier (QR 55) se distingue avec 55 % des logements qui ont été réalisés entre 1961 et 1980. Enfin, le quartier Bois-Francis (QR 58) est le plus récent; 32,1 % des logements ont été bâtis entre 2001 et 2011.

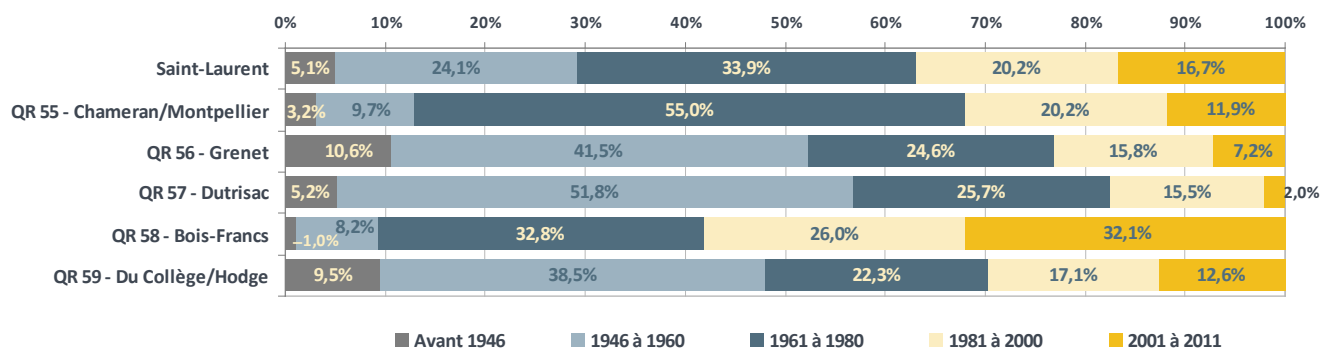
À noter que la période de construction est l'année de construction du bâtiment sans égard aux travaux de rénovation effectués. L'occupant du logement sélectionne une période de construction parmi celles qui lui sont proposées dans le questionnaire.

Les logements occupés selon la période de construction dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011

	Logements occupés	
	Nombre	%
Avant 1946	1 825	5,1
1946 à 1960	8 690	24,1
1961 à 1980	12 190	33,9
1981 à 2000	7 280	20,2
2001 à 2011	6 005	16,7
Total	35 990	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les logements occupés selon la période de construction dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

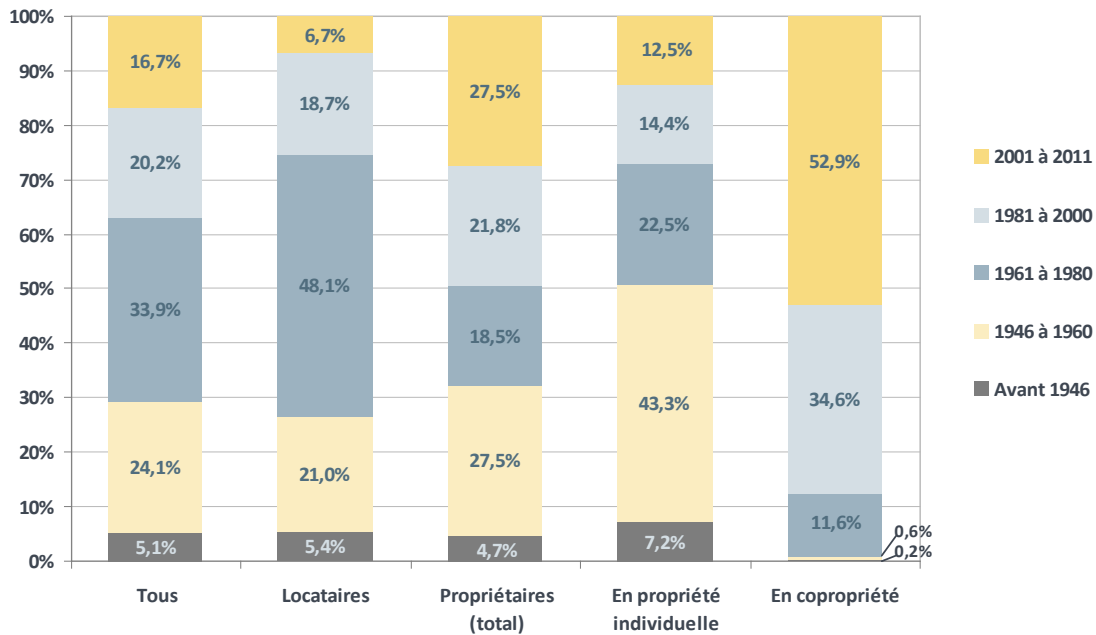


Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les logements en copropriété sont plus récents

Les logements occupés par des copropriétaires sont plus récents que les autres logements de l'arrondissement Saint-Laurent. En effet, 52,9 % ont été construits depuis 2001 comparativement à 16,7 % pour l'ensemble des logements. À l'opposé, les logements en propriété individuelle sont plus anciens. En effet, bien que 12,5 % ont été construits depuis 2001, plus de 50 % ont été réalisés avant 1961. Pour les logements loués, on observe un boom de construction entre 1961 et 1980 avec 48,1 % des logements loués.

Les logements occupés selon la période de construction et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

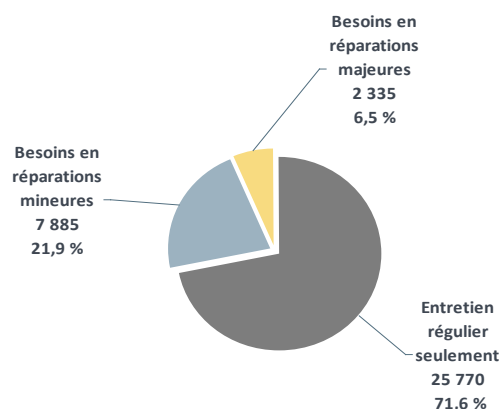
La majorité des logements ne nécessite qu'un entretien régulier

71,6 % des logements de l'arrondissement de Saint-Laurent ne nécessitent que des travaux d'entretien régulier. À l'opposé, 6,5 % ont des besoins en réparations majeures. Ce pourcentage varie selon le mode d'occupation ns l'arrondissement, atteignant 7,6 % parmi les logements loués.

La proportion des logements nécessitant des réparations majeures varie de 4,8 % dans Bois-Francis (QR 58) à 9,6 % dans Grenet (QR 56). À noter que dans Dutrisac (QR 57), 13,1 % des logements loués nécessitent des réparations majeures, un sommet dans l'arrondissement.

À noter que la variable sur l'état d'entretien du logement est fournie par l'occupant et comporte donc une certaine subjectivité. Par exemple, le mode d'occupation, le niveau de scolarité et l'âge peuvent influencer la réponse du répondant.

Les logements occupés selon l'état d'entretien du logement dans l'arrondissement de Saint-Laurent, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les logements occupés selon l'état d'entretien du logement et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Saint-Laurent et les quartiers de référence, 2011

	Tous les logements occupés			Propriétaires			Locataires		
	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures
Saint-Laurent	35 990	21,9	6,5	17 260	24,0	5,3	18 730	20,0	7,6
QR 55 - Chameran/Montpellier	8 480	15,6	5,7	2 285	16,2	3,7	6 200	15,4	6,4
QR 56 - Grenet	4 285	27,4	9,6	1 485	34,3	10,1	2 795	23,6	9,3
QR 57 - Dutrisac	3 775	29,3	9,3	2 135	33,3	6,3	1 640	24,1	13,1
QR 58 - Bois-Francis	11 075	17,1	4,8	6 985	16,8	3,5	4 090	17,6	7,1
QR 59 - Du Collège/Hodge	8 375	28,6	6,7	4 365	31,5	6,5	4 005	25,2	6,9

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Agglomération de Montréal : L'agglomération de Montréal est composée de la ville de Montréal et des quinze villes liées.

État d'entretien des logements : Variable indiquant si, selon l'occupant, le logement nécessite des réparations.

- **L'entretien régulier** correspond à des travaux comme la peinture, le nettoyage du système de chauffage, etc.
- **Les réparations mineures** sont nécessaires dans les cas suivants : carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.
- **Les réparations majeures** doivent être effectuées lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Logement privé occupé : Ensemble distinct de pièces d'habitation, ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur, occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. On ne doit pas avoir à passer par des pièces d'habitation d'un autre ménage. De plus, le logement doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie. Les logements collectifs comme les maisons de chambres, les foyers, les résidences étudiantes, etc. ne font pas partie des logements privés occupés.

Logement social et communautaire : Logements locatifs dont le cadre physique correspond à la définition de logement privé de Statistique Canada en plus d'inclure les maisons de chambres et les logements inoccupés. De plus, le mode de tenure est de type public ou communautaire (OBNL et coopératives).

- Les **habitations à loyer modique (HLM)** sont des logements publics gérés par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) dont le loyer est fixé à 25 % des revenus du ménage. À noter qu'à la suite du retrait du financement fédéral, les derniers HLM ont été construits en 1994.
- Les logements dans les **organismes à but non lucratif (OBNL)** constituent des logements possédés et gérés par un organisme privé dont la vocation est de louer des logements

à des ménages ayant des difficultés à se loger convenablement, tels les ménages âgés, les ménages à faible revenu, les jeunes marginaux, les victimes de violence, etc. La majorité des OBNL offrent un soutien communautaire à leurs locataires. Enfin, les locataires sont présents dans la majorité des conseils d'administration des OBNL.

- Les logements en **coopérative d'habitation (coop)** sont des logements appartenant collectivement aux membres de la coopérative qui eux, louent les logements de la coopérative. La vocation de la coopérative est d'offrir des logements de qualité et à prix abordables, tout en favorisant une mixité socioéconomique des ménages, avec une attention particulière pour les ménages à faible revenu. La participation volontaire de ses membres à sa gestion et à son entretien est une autre caractéristique de la coopérative.
- Les **logements publics non-HLM (abordables)** sont des logements locatifs appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) (réalisés dans le cadre des programmes AccèsLogis ou Logement abordable Québec) ou à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). Les logements de l'OMHM sont gérés par projets dans une forme s'apparentant aux OBNL; les résidents sont invités à prendre part à la gestion de l'immeuble. Dans le cas de la SHDM, plusieurs projets sont gérés par des OBNL d'habitation. Les autres demeurent sous la responsabilité de la SHDM et visent aussi les ménages à revenu faible ou modeste.

Ménage privé : Une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents temporaires ou étrangers) qui occupent un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

Mode d'occupation : Il existe principalement deux modes d'occupation d'un logement; soit la location ou la propriété. Le mode d'occupation réfère donc au lien direct entre le logement et le ménage qui l'occupe. Un ménage qui loue et occupe une copropriété sera compté parmi les ménages locataires.

QUELQUES DÉFINITIONS

Norme nationale d'occupation : Pour qu'un logement soit de taille convenable, il doit avoir une chambre pour chaque membre des catégories d'occupants suivantes : couple d'adultes; personne seule de 18 ans et plus faisant partie du ménage; 2 enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans; fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a 2 enfants de sexe opposé âgés de moins de 5 ans qui peuvent partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).

Les quartiers de référence en habitation : Les quartiers de référence ne sont pas des entités administratives officielles, mais représentent des entités de planification (les anciens quartiers de planification de Montréal). Ils offrent un profil socio-économique relativement homogène ou sont délimités par des barrières physiques importantes (chemin de fer, autoroute, etc.). Ces quartiers représentent parfois des réalités historiques. Mentionnons que les arrondissements issus de la fusion municipale (2002) ont participé à l'exercice de délimitation des nouveaux quartiers. Voir la carte de tous les quartiers de la ville à la fin du document.

Revenu médian : Valeur qui sépare les ménages en deux groupes égaux, la moitié des ménages ont un revenu supérieur à la médiane et l'autre moitié, un revenu inférieur.

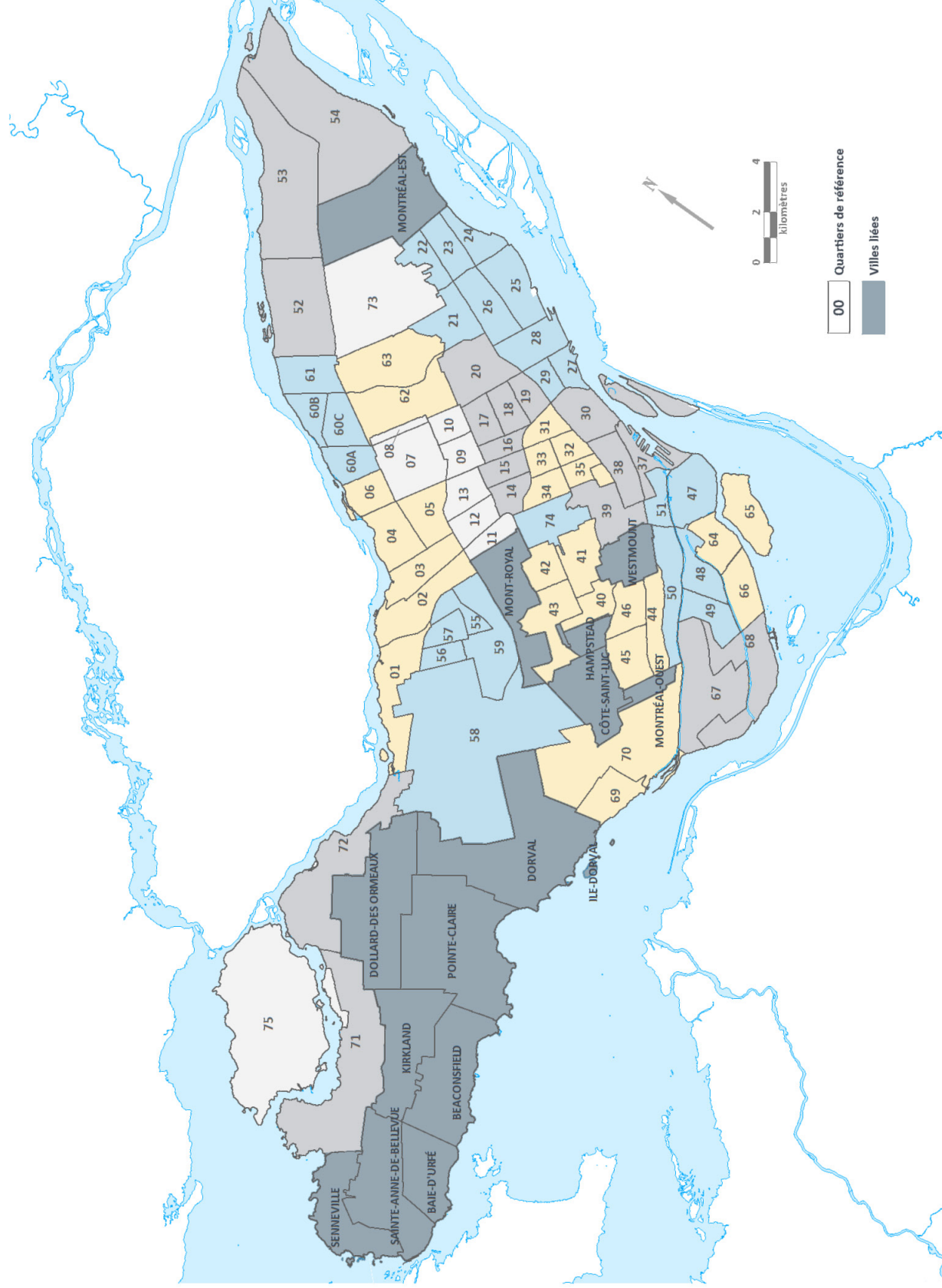
Seuil de faible revenu : Indicateur de Statistique Canada visant à distinguer les familles et personnes qui sont nettement désavantagées économiquement par rapport à la moyenne. Il s'agit donc du revenu en deçà duquel un ménage est susceptible de consacrer 20 % de plus de son revenu qu'un ménage moyen pour se nourrir, se vêtir et se loger. Le seuil de faible revenu varie en fonction de la taille du ménage et de la municipalité ou de l'agglomération urbaine. Pour les agglomérations canadiennes de 500 000 habitants ou plus (dont Montréal), les seuils sont de 22 637 \$ pour 1 personne, 28 182 \$ pour 2 personnes, 34 646 \$ pour 3 personnes, 42 065 \$ pour 4 personnes, 47 710 \$ pour 5 personnes, 53 808 \$ pour 6 personnes et 59 907 \$ pour 7 personnes ou plus. À noter que, pour l'ENM 2011, Statistique Canada a décidé de ne pas diffuser cet indicateur dans ses produits standards.

Soutien principal du ménage : Première personne indiquée dans le ménage comme étant celle qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, des taxes, de l'électricité, etc. pour le logement.

Typologie de bâtiments : Caractéristiques qui définissent la structure d'une habitation.

- Les logements unifamiliaux sont des bâtiments généralement d'un seul logement, mais pouvant comprendre un second logement de taille nettement inférieure comme, par exemple, une garçonnière. Ces bâtiments peuvent être isolés, jumelés ou attenants à plusieurs autres logements unifamiliaux (maisons en rangée).
- Les plex sont des bâtiments de 2 à 5 logements superposés (un ou deux logements par étage, 2 ou 3 étages) et disposant d'une entrée privée ou semi-privée (escaliers extérieurs, balcon).
- Les immeubles à logements de 3 étages ou moins comptent 6 logements ou plus accessibles par un corridor ou une cage d'escalier communs. Ces bâtiments comprennent donc une ou des entrées collectives et peuvent, dans certains cas, disposer d'un ascenseur.
- Les immeubles à logements de 4 étages ou plus comptent 6 logements ou plus et les logements sont accessibles par un corridor commun. Ces bâtiments comprennent donc une ou des entrées collectives ainsi qu'un ou des ascenseurs. Les tours d'habitation font partie de cette typologie.

CARTE DES QUARTIERS DE RÉFÉRENCE EN HABITATION - VILLE DE MONTRÉAL



00 Quartiers de référence
 Villes liées

 @StatistiquesMtl

ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques